



MAIRIE DE MONTJAUX

Liberté - Égalité - Fraternité
République française

Montjoux, le 10/11/2020

Chers Montjoviens,
Chers Candassols,
Chers Marzialots,
Chers Roquetailladais,

Si les circonstances avaient été toutes autres, nous aurions aimé vous rencontrer tous, autour du verre de l'amitié. Nous aurions aimé vous témoigner notre reconnaissance et vous dire combien nous sommes fiers de cette confiance que vous nous avez accordée.

Ce courrier que vous recevez aujourd'hui n'est qu'un pâle ersatz du bulletin que nous avions l'intention de vous communiquer. À côté des informations municipales, chaque association aurait trouvé sa place pour nous relater ses activités et nous présenter ses projets. Mais hélas, le COVID restreint drastiquement les relations sociales et l'activité associative s'est réduite comme peau de chagrin.

Nous ne pouvons pas aborder ce mandat sans remercier l'ensemble du conseil municipal, mené par Jean FROMENT, qui a œuvré avec dévouement et intégrité pendant 6 ans. Merci aussi pour tous les conseils et renseignements qu'ils ont su partager avec nous afin de nous aider dans cette tâche parfois si complexe

Covid ! Covid ! Covid ! Voilà désormais le maître mot martelé tout au long de nos journées, semaines, mois.

Nous vivons actuellement une situation totalement inédite qui de ce fait déstabilise nos vies. L'impact qu'elle provoque sur notre économie, nos habitudes, notre quotidien se fait ressentir parfois douloureusement et nous inquiète tous.

Pourtant nous avons vu, dans cette période difficile, nos concitoyens faire preuve d'entraide et de solidarité. Nous ignorons quand sera le terme de cette crise, aussi nous devons rester unis dans l'adversité.

La vie continue et notre rôle d'élus est de vous la rendre plus facile en améliorant les services ainsi que votre environnement.

Notre mission ne fait que commencer et nous allons mettre toute notre énergie pour mener à bien l'avenir de notre commune.

SITE INTERNET

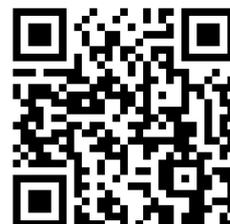
D'ici quelques jours le site internet nouvelle formule sera à votre service. Vous pourrez le visiter toujours à la même adresse : <https://www.montjoux.fr> .

Nous avons décidé d'hâter sa mise en ligne vu la période particulière que nous vivons. Ce site internet a vocation à évoluer au gré des besoins des habitants de la commune. Toute remarque, suggestion ou contribution est la bienvenue pour nous aider à l'améliorer.

Nous invitons **les responsables d'entreprises et d'associations** de la commune à nous contacter afin de nous donner tous les renseignements nécessaires à la création d'une page qui leur sera dédiée.

Notre responsable communication, Alexi CARRIERE, recueillera toutes ces données afin de peaufiner cet outil devenu indispensable.

Pour le contacter : au 06 82 92 67 54 ou : alex@acarriere.fr



D'autre part, dans un souci d'économies et de protection de la nature, tous ceux parmi vous qui souhaitent recevoir les informations municipales par courriel et non sur papier sont invités

- à nous transmettre leur adresse mail à mairie@mairiemontjaux.fr,
- ou en remplissant le formulaire à l'adresse <https://forms.gle/UZmcFcadEPYbSGWq7>,
- ou en scannant ce Qrcode avec votre smartphone.

REGISTRE NOMINATIF DE RECENSEMENT DES PERSONNES FRAGILES OU ISOLÉES

L'article L.121-6-1 du Code de l'action sociale et des familles oblige la Mairie à constituer un registre des personnes fragiles ou isolées de notre commune, afin de les prévenir des conséquences d'un évènement exceptionnel (épidémie, canicule, grand froid...).

L'inscription doit être une démarche volontaire. Si donc vous désirez paraître dans ce registre, il vous suffit de vous signaler à la mairie. Vous devrez remplir une fiche d'inscription. Si vous ne pouvez vous déplacer, un représentant de la municipalité se rendra chez vous.

Vous connaissez peut-être dans votre entourage une personne de notre commune isolée ou fragile qui serait susceptible d'être inscrite dans ce registre. Merci de nous informer et de l'inviter à nous contacter à la mairie.

Vous pouvez également télécharger et imprimer la fiche d'inscription depuis le site de la commune. Vous la trouverez à la rubrique « Actualités ».

Chers habitants de notre commune, nous sommes à votre écoute, aussi n'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions, remarques, problèmes que nous nous efforcerons de résoudre.

Bien cordialement,

Colette LEMBERT
et l'ensemble du conseil municipal